

1. Le Daphne Point® s'engage à respecter toutes les règles de bonne conduite et les règles du pays dans lequel il opère et ne créera aucun conflit d'aucune sorte avec le Daphne Lab ou ses mandataires ou avec ceux qui lui ont accordé une marque sur le territoire ou avec les autorités légales du pays où il réside sauf à exercer leurs propres droits.
2. Le Daphne Point® respectera toutes les règles de bonne conduite et un juste équilibre éthique et moral dans le respect du client. Il n'abusera en aucune façon des faiblesses du client, ni ne tirera profit de ses faiblesses à des fins personnelles, égoïstes ou économiques.
3. Le Daphne Point® sera mis à la disposition des clients d'une manière éduquée et professionnelle, n'engagera pas de discussions qui pourraient conduire à des litiges plus larges et s'efforcera d'être aussi diplomatique que possible pour régler tout litige éventuel.
4. Le Daphne Point® ne doit expliquer au client ce en quoi il est réellement compétent, sans oser se lancer dans des domaines de connaissances ou d'explications pour lesquels il n'est pas compétent, ni même dans des disciplines pour lesquelles il n'a aucune qualification.
5. Le Daphne Point® sera loyal envers les clients et les entreprises du groupe Daphne Lab, en respectant la structure, le règlement intérieur, les règles de fonctionnement et la vie normale paisible et sereine d'une bonne relation éthique et commerciale.
6. Le Daphne Point® respectera ses employés, ses collaborateurs et tous ceux qui travaillent en son nom le plus largement possible.
7. Le Daphne Point® s'engage à payer les dommages qu'il doit et, en cas de faute manifeste de la part du Daphne Point®, est prêt à rembourser les sommes dues à ses clients et assume l'entière responsabilité de tout comportement inapproprié si nécessaire.
8. Le Daphne Point® se conformera à toutes les réglementations relatives à la protection de la vie privée des clients et à la confidentialité des méthodes commerciales ou des relations avec le groupe Daphne vis-à-vis de ses concurrents.
9. Le Daphne Point® ne doit pas utiliser la visibilité offerte par le groupe Daphne Lab pour ses propres besoins personnels ou pour obtenir un avantage plus important sur ses concurrents, et doit éviter tout comportement déloyal et concurrentiel à l'égard des autres Daphne Points®.
10. Le Daphne Point® s'engage à montrer à ses clients que les produits Daphne Lab, en particulier les biométesses, ne sont pas médicaux, cliniques ou prescriptifs, sauf indication contraire, et à toujours demander conseil et suivi à son propre médecin, si nécessaire en préparant des formulaires de consentement éclairé lorsqu'il le juge approprié ou légalement requis.

Daphne Point® Daphne Lab® BioMetaTest® sont des marques déposées, toute utilisation doit être autorisée par écrit. Si le Daphne Point ou son collaborateur ne respecte pas ce code d'éthique ou la documentation associée, indiquée dans les Mentions légales, tout accord entre les parties sera considéré nul et non avenue.

Système d'entreprise
conforme à la norme

UNI EN ISO 9001:2008



Méthode connexe avec
une répétabilité de 94%.

Société inscrite au Registre National de la Recherche
du Ministère de l'Université et de la Recherche.
Système technologique breveté.
Conforme à la norme ISO 9001 - EA 38 Santé.